

Réduire les nuisances sonores

Dossier réalisé
par Blandine Klaas

Le bruit constitue l'une des préoccupations majeures des Français.

De simple désagrément, il est effectivement devenu un véritable problème de santé publique, portant atteinte à la qualité de vie quotidienne de nombreux concitoyens. Bruit urbain, activités commerciales, transports, bâtiments mal isolés, etc., le bruit coûte cher, mais cela coûte encore plus cher de ne rien faire. D'autant plus que les solutions existent.

- p. 54 • Les transports et le voisinage, premières sources de bruit**
- p. 55 • Les bruits de voisinage, un problème local**
- p. 56 • Améliorer l'isolation acoustique des bâtiments**
- p. 58 • Des mesures de protection pour les plus petits**



Le développement du trafic aérien génère malheureusement un accroissement des nuisances sonores.

DR

dividus sont exposés à de forts niveaux sonores (dépassant 65 dB(A) en Lden) provenant du trafic routier, et 1 million à des niveaux similaires dus au bruit du trafic ferroviaire. Des nuisances sonores à fort impact sanitaire, en particulier dans les zones fortement urbanisées de l'Île-de-France. Au-delà des effets sur l'audition, de nombreuses études ont montré que les expositions au bruit de l'environnement étaient associées à des effets extra-auditifs au rang desquels figurent les perturbations du sommeil, la gêne, les risques de maladies cardiovasculaires ou les difficultés d'apprentissage pour les plus jeunes. Afin de quantifier les impacts sanitaires du bruit sur la population de l'agglomération parisienne, l'Observatoire régional de santé (ORS) Île-de-France et Bruitparif, l'observatoire régional du bruit, se sont appuyés sur la méthode de quantification des DALY (*disability-adjusted life-years*) ou « années de vie en bonne santé perdues » proposée par l'organisation mondiale de la santé (OMS). En utilisant les données disponibles, les équipes ont obtenu une première estimation à minima des impacts sanitaires du bruit lié aux transports. Au total, de l'ordre de 75 000 années de vie en bonne santé seraient perdues chaque année dans l'agglomération parisienne du fait du bruit des transports. Le principal effet sanitaire mis en évidence correspond aux troubles du sommeil, qui représente à lui seul plus de 44 000 DALY,

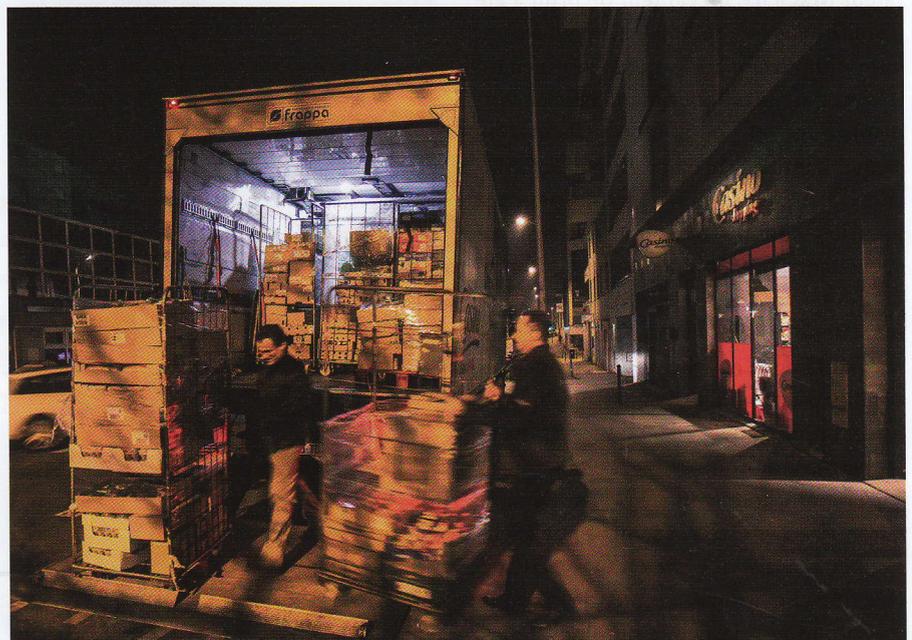
soit 59 % des années perdues. La gêne est le deuxième effet sanitaire avec près de 30 000 années de bonne santé perdues.

Concernant le trafic aérien, 500 000 personnes sont exposées à des niveaux considérés comme critiques (supérieurs à 55 dB(A) en Lden, seuil retenu pour la délimitation des plans de gêne sonore autour des grands aéroports). L'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa), chargée de contrôler l'ensemble des dispositifs de lutte contre les nuisances générées par le transport aérien, a présenté le 30 mai dernier son rapport annuel 2015 et ses recommanda-

tions pour l'amélioration du cadre de vie des riverains d'aéroports. Parmi les mesures proposées, l'Acnusa propose de racheter des immeubles d'habitation situés en zone 1 du PGS des aéroports, de tester la création d'un fonds de compensation des nuisances sonores aéroportuaires alimenté par un montant lié aux résultats de son activité, ou encore de revenir à la prise en charge au taux de 100 % des travaux d'insonorisation financés par la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA). Elle souhaite également obliger les syndics professionnels à apporter une information complète sur le dispositif d'aide à l'insonorisation. Enfin, l'Acnusa considère que les notaires, agents immobiliers et propriétaires vendant ou louant sans intermédiaire, doivent informer précisément par écrit l'acquéreur ou le locataire de la localisation du bien ainsi que du niveau de bruit. L'instauration d'une nuit hebdomadaire sans vols compte également parmi les propositions.

Les bruits de voisinage un problème local

Les nuisances liées au voisinage n'en sont pas moins néfastes et constituent un véritable casse-tête pour nos élus. « Lorsque pendant vos permanences vous recevez les habitants de votre commune, beaucoup de problèmes qu'ils évoquent sont liés directement ou indirectement au bruit. Pour eux c'est une priorité », rapporte M. Bouillon. Le maire possède de nom-



L'association Certibruit expérimente à Lyon sa charte en vue de labelliser les livraisons de nuit.

DR

breuses compétences en matière de bruit et constitue le pivot de la lutte contre les nuisances sonores. La réglementation contre les bruits de voisinage a été renforcée pour lui donner les outils nécessaires afin de gérer les réclamations des habitants de sa commune. Sans oublier que le bruit est une notion très subjective. « Nous ne le percevons pas tous de la même manière, ce qui renforce l'embarras des maires face à ce phénomène. La question des nuisances sonores ne peut se régler en créant encore plus de lois, plus de normes, affirme M. Bouillon. La réglementation est assez complète en la matière. La difficulté c'est l'application de ces réglementations. Prenez l'exemple d'une moto qui traverse un village. Un exemple concret qui montre à quel point il est parfois difficile d'agir. Pour les bruits de voisinage, c'est un peu pareil ». Afin de les guider dans leur tâche, le CNB publie dans ses guides les bonnes pratiques observées ici où là. Elles sont nombreuses, signe qu'un certain nombre d'élus se sont saisis du problème.

Nous ne percevons pas tous le bruit de la même manière, ce qui renforce l'embarras des maires face à ce phénomène

À Angers, par exemple, dans le cadre d'une expérimentation lancée avec l'opérateur M2Ocity, un capteur de bruit a été installé dans une rue du centre-ville dont les nombreux établissements de nuit sont très fréquentés, notamment par les étudiants. Une rue où la cohabitation avec les habitants du quartier est parfois difficile. Lorsqu'un seuil est dépassé pendant plus de 5 minutes, une alerte est envoyée aux gérants qui ont alors la responsabilité de limiter les nuisances. Par ailleurs, un médiateur peut intervenir afin d'instaurer un dialogue et éviter d'en arriver à des conflits pouvant aller jusqu'à une fermeture administrative.

Parmi les nombreux projets initiés par la métropole lyonnaise, l'expérimentation des livraisons nocturnes et silencieuses assurée en partenariat avec Club Déméter Environnement & Logistique est sans doute l'un des plus novateurs. Les entreprises engagées dans cette dé-



À Angers, ce capteur mesure les nuisances sonores.

marche organisent leurs livraisons en horaires décalés, soit entre 22h et 7h, à l'exception du créneau « nuit noire » entre 2h et 4h du matin. Pendant toute la durée de la livraison, la chaîne du silence est préservée : camions et transpalettes silencieux, livreurs formés, revêtements intérieurs qui absorbent le bruit dans les véhicules et les magasins (suppression du rideau de fer). Les entreprises engagées dans cette expérimentation utilisent uniquement du matériel certifié « Piek » qui garantit un seuil maximal de 60 dB, soit le volume d'une conversation entre deux personnes. L'association Certibruit, créée en 2012, met en œuvre un système d'évaluation et de surveillance du bruit généré par ces activités. Elle propose ainsi aux

acteurs de la logistique urbaine, de la distribution ainsi qu'aux collectivités locales un label « livraison de nuit respectueuses des riverains et de l'environnement », permettant de valoriser les efforts entrepris en matière de livraisons silencieuses de nuit et de limitation du transport de marchandises de jour.

Améliorer l'isolation acoustique des bâtiments

Le confort acoustique est un élément important de la qualité de vie dans un logement. Or, environ 54 % des ménages vivant dans des villes de plus de 50 000 habitants se déclarent gênés par le bruit. L'attente sociétale est forte et pour y répondre, des réglementations ont été instaurées au fil du temps pour imposer des exigences minimales en matière d'isolation acoustique dans les bâtiments d'habitation.

« Aujourd'hui, un immeuble qui se construit à proximité d'une route ou d'une ligne de chemin de fer doit répondre à un certain nombre de normes, en fonction du trafic notamment. Le problème se pose surtout pour les bâtiments existants », explique le président du CNB. De fait, de nombreuses habitations en France cumulent de faibles performances thermiques et acoustiques. Or, la plupart du temps, les travaux à visée énergétique sont engagés sans prendre en compte les aspects liés à l'acoustique. « L'efficacité énergétique ► Page 5



Les enrobés phoniques contribuent à lutter contre le bruit lié à la circulation automobile.